

LE PLAN DE GESTION SUR QUINZE ANS VIENT D'ÊTRE LARGEMENT APPROUVÉ

Parc marin : concilier protection de la biodiversité et développement durable



L'actualité

COLLECTIVITÉS

Borgo veille sur sa jeunesse

P. 2



ENTRETIEN

P.F. Pomponi

P. 4

ENQUÊTE

Les maires plébiscités !

P. 3



Avec l'approbation de son plan de gestion, c'est un nouveau... cap que franchit le Parc marin du Cap Corse et de l'Agriate. Cette feuille de route sur quinze ans priorise les grands enjeux dans cet espace gigantesque, englobant 225 km de côtes et 6 830 km² d'étendue maritime.

MARE. Le plan est aussi limpide que les eaux cristallines qu'il entend protéger. Il s'agit bien, tout à la fois, d'améliorer la connaissance de cet environnement maritime si précieux et de faire l'effort pour en préserver la biodiversité. Un chantier colossal où tous les acteurs se sentent concernés grâce à une gouvernance collégiale forte de 48 membres répartis en 7 collèges et réunissant élus locaux, représentants des acteurs socio-professionnels et de loisirs, asso-

ciations environnementales et culturelles, services de l'État, experts... En associant à la décision tous les parties prenantes et en partageant les connaissances, le parc naturel marin a ainsi vocation à soutenir sur le long terme une protection « active » du milieu marin, tout en favorisant le développement d'activités respectueuses de la mer et de ses ressources. De Lozari à Bastia en contournant le Cap, ce sont, au fil des 27 communes qui le bordent, autant de sites emblématiques qui seront placés sous protection. Les mouillages par exemple, seront à terme plus réglementés via une cartographie permettant d'identifier les espaces les plus fragiles. Il est en effet urgent de veiller au respect de ces richesses naturelles, soumises à des pressions croissantes et aux effets du changement climatique.

Outil de gestion aux mains des acteurs locaux, le parc naturel marin répond au besoin vital de concilier ensemble, protection de la biodiversité et développement durable des activités. Pour s'assu-

rer du maintien des écosystèmes, le parc proposera des actions de suivi, de sensibilisation et éventuellement d'adaptation des activités humaines. Au-delà de ces grands enjeux à la fois économiques et environnementaux, et pour gagner en efficacité dans l'action, les aspirations communes visent dans un premier temps à améliorer la connaissance des espaces littoraux et marins autour du cap Corse et de l'Agriate dans leurs composantes naturelles et culturelles, par l'inventaire, le recueil et l'approfondissement des connaissances scientifiques, des savoirs locaux et de la recherche participative. Il s'agira aussi de créer et entretenir une dynamique entre tous ses acteurs pour faire du parc un modèle exemplaire, ouvert à l'innovation.

Au final donc, un plan de gestion ambitieux, qui sera soumis à consultation publique avant d'être présenté dans sa version définitive au conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité dès la fin du mois de septembre.

ANNONCES LEGALES :

fax. 04 95 38 76 57

email: al@lepetitbastiais.com

infoline: Valérie au 04 95 58 70 52



CE NUMÉRO EST IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

0,80 €